



Achat d'une prestation sur internet

Par **guessdu07**, le **11/09/2014 à 21:13**

bonjour,
Ma fille m'a offert un saut en parapente d'une valeur de 60€ pour mon anniversaire acheté sur un site internet.
j'ai pris rv avec la personne concerné pour effectuer ce saut mais j'ai eu en ligne une personne très désagréable, antipathique avec qui nous avons eu des différents. Je n'ai plus envie d'effectuer ce saut avec lui (et lui non plus, il m'a suggéré d'en faire profiter quelqu'un d'autre).
j'ai lu ses conditions générale de vente, seul un certificat médical est valable pour être remboursé (déduction de 20€ pour frais administratif). je lui en ai envoyé un invoquant un problème de vertige mais il refuse de me rembourser en disant que cette demande n'est pas recevable.
comment m'en sortir?
Merci de votre aide.